

COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS

SEANCE DU LUNDI 10 JUILLET 2017

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-sept, le lundi 10 juillet à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, premier vice-président du Syndicat Mixte, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain de l'Artois, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, au siège du Syndicat Mixte, en Salle du Conseil d'administration de la Maison syndicale, 30/32 rue Casimir Beugnet à LENS.

Nombre de membres du Comité syndical en exercice : 22 titulaires

Nombre de membres présents ou suppléés (quorum = 12) : 13

Nombre de votants : 15

- Nombre de membres titulaires présents : 9
- Nombre de membres titulaires représentés par leur suppléant : 4
- Nombre de membres titulaires ayant donné procuration : 2
- Nombre de membres titulaires absents : 7

Membres titulaires présents :

- Bernard Baude
- Jean-François Caron
- Nathalie Delbart
- François Lemaire
- Pierre Moreau
- Sylvain Robert
- André Kuchcinski
- Jean-Marc Tellier
- Alain Wacheux

Membres titulaires représentés par leur suppléant :

- Jean-Marie Alexandre représenté par son suppléant Yvon Lejeune
- Bernard Czerwinski représenté par sa suppléante Edith Bleuzet
- Thierry Tassez représenté par sa suppléante Catherine Decourcelle
- Bruno Troni représenté par son suppléant Yves Terlat

Membres titulaires ayant donné procuration :

- Bernard Blondel a donné procuration à Bernard Baude
- Jacques Napiéraj a donné procuration à Alain Wacheux

Membres titulaires absents :

- Jean-Pierre Corbisez
- Michel Dagbert
- Laurent Duporge
- Olivier Gacquerre
- Nadine Lefebvre

- Christophe Pilch
- Jean Urbaniak

Le Comité syndical a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Yves Terlat.

A la demande du président de séance, Monsieur Yves Terlat procède à l'appel des délégués.

Monsieur Yves Terlat constate que 13 délégués sont présents ou suppléés, que le quorum de 12 est atteint et que le Comité syndical peut donc valablement délibérer.

ADOPTION DU PV DE LA SEANCE DU 15 MAI 2017

CONSIDERANT le Procès-verbal de la précédente séance du Comité syndical du 15 mai 2017,

Sur PROPOSITION de Monsieur le Président de séance,

à l'unanimité

approuve le PV de la séance du Comité syndical du 15 mai 2017

Fait à Lens le 10 juillet 2017

Le Président de séance, Sylvain Robert,



COMMUNICATIONS

Actualités

Sylvain Robert, 1^{er} vice-président informe l'assemblée qu'il présidera la séance, Michel Dagbert, président du Pôle Métropolitain de l'Artois étant retenu pour une réunion importante non programmée.

Le Président de séance introduit la séance en témoignant à la ville de Bruay-la-Buissière la solidarité du Comité syndical du PMA après l'incendie qui a frappé son Hôtel de Ville.

Il informe ensuite l'assemblée sur plusieurs réalisations récentes du PMA, qui témoignent des nouvelles capacités d'action que donne le travail collectif :

Les 4 premières éditions d' « Osons nos talents » : 500 bénéficiaires

Près de 500 jeunes et adultes, en quête d'orientation ou de reconversion, ont bénéficié de ces 4 premières éditions qui ont eu lieu à :

- A Hulluch/Wingles le 15 juin
- A Montigny en Gohelle, le 19 juin
- A Loison sous Lens, le 29 juin
- A Marles-les-Mines, le 29 juin également

Sylvain Robert rappelle qu' « Osons nos talents » consiste à rassembler en une demi-journée ou une journée, en un même lieu, des ateliers permettant de tester très concrètement différents métiers : métiers de la logistique, du bâtiment, du recyclage, des services à la personne, de l'industrie, du numérique, etc.

Cette formule où les gens peuvent s'essayer aux métiers renouvelle le genre des « forums de l'emploi » et semble répondre à une vraie attente, si l'on en croit les questionnaires de satisfaction remplis par les bénéficiaires.

Le PMA permet de combiner les moyens et les réseaux du PLIE de Béthune et de la Maison de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et de les mettre à disposition de villes ou de quartiers peu habitués à recevoir ce type de manifestations

Plusieurs événements se précisent déjà pour septembre / octobre à Violaines, Cauchy à la Tour, Béthune, Avion, Libercourt, Harnes et Noyelles-sous-Lens, etc. Au total, plus de 20 communes en auront bénéficié d'ici mars 2018.

Le président de séance précise que le Comité syndical aura prochainement à se prononcer sur le renouvellement de l'opération l'année prochaine.

Inauguration des panneaux autoroutiers « Bassin minier Patrimoine mondial UNESCO »

Le 28 juin à Oignies, à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de cette inscription, en présence de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, le Président du PMA a inauguré les quatre panneaux, portés par le PMA.

Le panneau sur l'A1 (sens Lille / Paris) est en place. Les 3 autres seront installés, sur l'A1 (sens Paris / Lille) et l'A26 aux entrées du territoire, dans les toutes prochaines semaines à la faveur des travaux programmés sur les chaussées.

Cette opération a un double objectif :

- Enjeu d'image, d'attractivité touristique et d'activités économiques.
- Enjeu de fierté retrouvée, d'appropriation par la population et par tous ceux qui empruntent ces axes tous les jours, pour prendre conscience de la valeur reconnue, à l'échelle internationale, à ce patrimoine.

La 1^{ère} édition de la Fête de la Chaîne des Parcs, les 22 et 23 juillet prochains

La mission des 20 Jeunes en service civique engagés par le PMA s'achève bientôt.

Le PMA leur avait confié la mission de « faire vivre la Chaîne des Parcs », d'aller à la rencontre des habitants pour leur faire mieux connaître ces espaces. Ils ont imaginé et organisé une série d'animations tout au long de ce 1^{er} semestre. Ils en ont fait état eux-mêmes lors du dernier Comité syndical.

En point d'orgue de leur mission, ils proposent aux habitants une 1^{ère} fête de la Chaîne des Parcs qui aura lieu les 22 et 23 juillet. Sous la forme d'un « rallye découverte », diverses activités seront proposées simultanément au Parc d'Oihain, au Parc Marcel Cabiddu, au Parc des liès et tout long du Parc de la Souchez Aval.

C'est une 1^{ère} expérience qui a vocation à monter en puissance chaque année pour devenir un futur temps fort annuel pour la population, pour les visiteurs et touristes, pour le Pôle Métropolitain de l'Artois. Cet événement prendra toute sa place dans Euralens 2019.

Information des élus

Le Président de séance rappelle l'engagement de Michel Dagbert de diffuser le plus régulièrement possible l'information sur les initiatives et actions du PMA, auprès de l'ensemble des élus délégués et, au-delà, auprès de l'ensemble des maires.

C'est ainsi que le site Internet du PMA (poiemetropolitainartois.fr), présenté lors du dernier Comité syndical, est effectivement en ligne.

Par ailleurs, le n°1 de la « Lettre du PMA », lettre d'information qui sera adressée périodiquement par courrier électronique est parue et figure dans les dossiers.

Partenariat avec la Région

- **PRADET : les nouveaux « fonds territoriaux de la Région »**

Le Président de séance indique que la Région a délibéré le 30 juin pour valider les projets d'accord-cadre avec les territoires.

Il rappelle que la Région Hauts-de-France a défini un nouveau « Dispositif régional d'aménagement et d'équilibres des territoires 2016-2021 » dans le cadre de sa compétence générale d'aménagement du territoire régional. Il s'agit d'une enveloppe globale de 325 M€ pour la période 2016-2021, déclinée en 3 séries de fonds « gigognes », pour des projets d'intérêts métropolitains, intercommunaux et ruraux.

La Région a défini plusieurs grands territoires à l'échelle des Hauts-de-France, dont un espace « Artois-Douaisis », englobant les 2 pôles métropolitains : le PMA et le PM Artois-Douaisis. Elle a demandé aux pôles métropolitains d'animer, en leur sein, la définition de stratégie, de priorités, de besoins. C'est ce qui a été fait au sein du PMA en 2016.

La Région a sanctuarisé une enveloppe de 35,9 M€ pour les projets du territoire du PMA. L'autre pôle métropolitain dispose d'une autre enveloppe distincte. Cette enveloppe est inscrite dans la délibération régionale et détaillée comme suit :

Enveloppe PRADET pour le territoire du Pôle métropolitain de Artois	
Fonds d'Appui aux dynamiques métropolitaines	21,3 M€
Fonds d'Aide aux Projets d'agglomération	13,7 M€
Fonds d'Appui à l'Aménagement du territoire	0,9 M€
TOTAL	35,9 M€

La Région précise qu'à mi-mandat, une revue de la consommation des crédits sera réalisée et qu'une fungibilité des crédits, au sein de l'espace infra-régional (c'est-à-dire entre les 2 pôles métropolitains) sera pratiquée en cas de non-consommation des financements. Il convient donc d'être particulièrement réactifs et de mener à bien les projets.

Le Président de séance attire l'attention sur le fait que les fonds ne transitent pas par le PMA : chaque maître d'ouvrage de projet (très souvent les EPCI) a la responsabilité d'établir son plan de financement et de solliciter ces fonds régionaux, en se prévalant de leur cohérence avec les priorités définies au niveau du PMA.

Un comité de pilotage politique réunissant la Région et les Présidents de Pôle Métropolitain et d'EPCI doit se réunir 2 fois par an pour valider la programmation des projets. Un comité technique, composée de la même manière, se réunira, autant de fois que nécessaire, pour préparer ces décisions. Deux séances ont déjà eu lieu, ici même à la Maison syndicale.

- **SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation**

Le 30 mars dernier, l'assemblée régionale a adopté son nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'Internationalisation des Hauts-de-France.

Le Président de séance rappelle que le PMA et ses 3 EPCI membres, on écrit conjointement au Président de Région (en date du 9 mai 2017) afin de :

- souligner la cohérence du SRDEII adopté avec les priorités identifiées en septembre 2016 par le PMA.
- Lui faire part d'un certain nombre d'attentes
- et lui proposer un échange pour activer la mise en œuvre, sans délai et en concertation avec les élus du PMA, des différents dispositifs mis en place par la Région.

Xavier Bertrand a répondu et chargé la VP Karine Charbonnier de venir à la rencontre des élus du PMA.

Travaux des Groupes thématiques d'élus mis en place au sein du Comité syndical

Le Président de séance rappelle que 6 groupes thématiques d'élus ont été mis en place au sein du Comité syndical :

- Logement / habitat
- Santé
- Energie, Economie, Troisième révolution Industrielle
- Culture, Participation des habitants
- Chaîne des Parcs
- « Territoires intelligents »

L'enjeu :

- travailler sur le fond de ces sujets clés pour l'avenir de notre territoire
- connaître les initiatives dans chaque Agglomération, partager des bonnes pratiques
- construire le projet de territoire porté par le PMA
- proposer des initiatives, des actions
- piloter ces actions

Afin d'améliorer le niveau de participation des élus, il a été proposé aux Présidents d'EPCI de désigner, au sein de leur Conseil communautaire, d'autres élus, non membres du PMA, pour participer aux travaux de ces groupes. Les élus désignés seront invités pour les prochaines séances prévues à la rentrée.

Catherine Decourcelle intervient pour témoigner de la qualité et de la richesse des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion du groupe thématique « habitat / logement » piloté par Nadine Lefebvre. Les représentants des 3 EPCI ont pu présenter réciproquement les politiques conduites en matière d'habitat et de logement sur chaque territoire et identifier des sujets d'intérêt commun qui seront traités lors des prochaines séances (la prochaine a lieu le 14 septembre à 14h30).

Point sur la démarche « énergie » initiée par le Pôle Métropolitain de l'Artois

Le Président de séance invite Jean-François Caron, pilote de la thématique « énergie, développement économique, TRI » à faire le point sur la démarche initiée par le PMA sur l'énergie.

Jean-François Caron rappelle les enjeux d'intérêt général mis au cœur de cette initiative :

- Redonner du pouvoir d'achat en réduisant la facture énergétique des ménages
- Créer de nombreux emplois dans les filières économiques liées à l'énergie
- Attirer de nouveaux investisseurs et l'attention des médias en donnant une identité distinctive au territoire
- Tisser de nouvelles solidarités entre les villes et villages du territoire

Les objectifs opérationnels :

- Dresser un état des lieux, à l'échelle du territoire de notre Pôle Métropolitain, des sites actuels de production et de consommation d'énergie (le « mix énergétique »)
- Se donner une vision à 10 ans de l'évolution de ce mix énergétique, combinant diversification et économie d'énergie
- Tirer parti de la nouvelle échelle de travail que donne le Pôle Métropolitain, exploiter les nouvelles capacités offertes par ce changement d'échelle
- Identifier quelques grands projets concrets à structurer et à porter ensemble

Un 1^{er} atelier de lancement avait eu lieu le 10 mai à Lens, en présence de Michel Dagbert et des 3 présidents d'EPCI. Cette présence a donné une forte crédibilité à la démarche aux yeux des acteurs et en particulier des opérateurs privés.

Ainsi, lors du 2^{ème} atelier qui a eu lieu le 21 juin dernier, au Lycée Diderot de Carvin, la mobilisation des acteurs s'est confirmée et accentuée avec une plus forte représentation encore des acteurs privés (une soixantaine de structures représentées) et la présence du directeur régional de l'ADEME.

6 groupes projets ont été installés à l'occasion de cet atelier :

- Réhabilitation des logements privés et sociaux
 - Référent : Frédéric LAROCHE, CD2E
- Territoire producteur et consommateur de son énergie
 - Référent : François-Xavier CALLENS, CD2E
- Enjeu énergétique dans les mobilités
 - Référent : Matthieu HUGOT, AULA
- Secteur industriel
 - Référent : Yann FOUANT, La Française de l'Energie
- Méthanisation
 - Référent : Sébastien CHAPELET, SEM Energies HdF
- Pédagogie et mobilisation
 - Référent : Emmanuelle LATOUCHE, CERDD

L'ensemble est organisé par Euralens et l'AULA sous le pilotage du PMA.

L'implication des différents outils d'ingénierie démontre la capacité du PMA à structurer, mixer et combiner leur action.

Jean-François Caron dévoile les premières pistes de travail : développer des filières agricoles pour les matériaux de rénovation énergétique dans le bâtiment (dans le cadre du plan 23.000 logements),

réaliser « une toile énergétique du territoire » (cartographiant les liens entre sites de consommation et de production), développer des bornes de recharge électriques, etc.

Ces actions ou projets trouveront leur débouché dans le budget inscrit au BP2017 du PMA (50.000 €), dans le dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt PIA « Territoire d'innovation de grande ambition », dans les fonds territoriaux régionaux, etc.

Par ailleurs, l'ADEME s'est dit prête à travailler avec le PMA sur un COTRI (Contrat d'objectifs pour l'accélération de la Troisième Révolution Industrielle) à son échelle, en plus des COTRI qui peuvent être signés par les EPCI.

Jean-François Caron conclut en mentionnant les prochaines échéances de cette démarche sur l'énergie du PMA :

- 3ème atelier : mardi 10 octobre 2017, 14h30-17h30, sur le territoire de la CABB (lieu à confirmer)
- PLENIERE DE RESTITUTION : 28 novembre 2017, matin (lieu à déterminer)

Mise en œuvre de « l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier »

Le Président de séance indique que Michel Dagbert souhaitait faire le point sur la mise en œuvre l'Engagement partenarial pour le Renouveau du Bassin minier, 4 mois après sa signature par le Premier ministre à Oignies.

Il informe que Michel Dagbert a saisi le Président de la République, en tant que Président du Pas-de-Calais, afin que les engagements de l'Etat soient affermis. Michel Dagbert a également saisi Jacques MEZARD, nouveau Ministre de la Cohésion des Territoires, en date du 28 juin, au nom du PMA.

Le Président de séance souligne le fait que les collectivités membres du PMA, le Département et les 3 EPCI, ont pris leur part dans la confirmation de ces engagements, en délibérant dans les mêmes termes au cours des derniers jours.

Sylvain Robert propose que le Président de la République soient invités, au nom de l'ensemble des élus du PMA, à venir confirmer les engagements de l'Etat, à donner plus de visibilité aux élus sur leur mise en œuvre pratique, à installer rapidement un interlocuteur (suite au départ en retraite du premier Préfet délégué).

Bernard Baude soutient cette démarche à condition qu'elle ne se base pas sur les sujets qui divisent les élus territoire, comme l'évolution de la structuration intercommunale.

Alain Wacheux souligne la nécessité de travailler ensemble pour obtenir de l'Etat la mise en place effective de ses engagements.

Le Président de séance informe l'assemblée de différentes autres initiatives prises par Michel Dagbert :

- "Campus des métiers et des qualifications sur l'éco-construction et l'efficacité énergétique"

L'une des mesures annoncées par le Gouvernement le 7 mars consiste en la création d' « un nouveau Campus des métiers et des qualifications, sur l'éco-construction et l'efficacité énergétique qui rayonner[ait] sur le bassin minier (...) ».

Un Campus des Métiers et des qualifications (CMQ) correspond à une « labellisation » attribuée par les Ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Economie et du Travail. Le CMQ se voit reconnaître, dans un secteur économique identifié, une mission de mise en cohérence des offres de formation en son sein et dans un réseau d'autres établissements (Initiales et continues, secondaires et supérieures), de dialogue avec les filières professionnelles et acteurs de l'innovation, d'élaboration d'avis sur les politiques de l'Etat et de la Région dans le champ économique considéré.

Il en existe aujourd'hui 7 dans la Région Hauts-de-France dont 1 sur le territoire du PMA, le CMQ des Travaux publics à Bruay-la-Buissière. 4 nouveaux CMQ sont en projet, dont celui dédié à l'éco-construction et l'efficacité énergétique. Le CMQ se voit aussi doté de moyens budgétaires et humains supplémentaires par la Région et le Rectorat (dont un directeur de projet à temps plein et des crédits régionaux)

Début juin, le Rectorat et la Région ont saisi les Agglos du PMA pour leur présenter un dossier qui positionne le Lycée Jacques Le Caron d'Arras comme tête de réseau de ce CMQ "Campus des métiers et des qualifications sur l'éco-construction et l'efficacité énergétique". Plusieurs lycées du territoire du Bassin minier sont cités dans le réseau d'établissements mobilisés, mais sans que leur place dans le dispositif et les conséquences pour leurs propres moyens n'apparaissent clairement. Il s'avère qu'aucun lycée du territoire ne dispose (à court terme) des structures internes, ni de l'ambition de proposer une alternative, ni de l'incitation du Rectorat à le faire.

C'est pourquoi, le Président du PMA a écrit au Recteur d'académie, en date du 26 juin, afin :

- De manifester son étonnement quant à ce projet
- De demander des précisions sur les conséquences de ce projet sur le développement des formations initiales des établissements du PMA, de leurs capacités à répondre aux appels des entreprises en matière d'apprentissage et de formation continue, d'attribution de moyens pédagogiques, de participation de leurs responsables au pilotage du Campus.
- De demander à ce que les élus du territoire soient étroitement associés, compte tenu du caractère clé de ce projet pour permettre aux habitants du territoire de bénéficier, via la formation, des emplois générés par les investissements de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier.

• **Un projet d'expérimentation nationale avec Pôle Emploi**

Syvain Robert indique que le Président du PMA a reçu le 14 juin le Directeur (au niveau national) de la stratégie et de l'Innovation de Pôle Emploi.

Pôle Emploi mène, au plan national, une expérimentation pour tester de nouvelles modalités de développement des compétences et de l'accès à l'emploi :

- plus spécifiques aux filières d'avenir à fort potentiel d'emplois, en particulier celles qui sont impactées par les transitions énergétiques et numériques
- et plus adaptées à des contextes territoriaux combinant situation sociale difficile et opportunités économiques fortes, bénéficiant insuffisamment à la population locale.

Des opérations pilotes sont déjà en cours dans les Agglomérations Nantaise et Grand Paris Sud.

Il est proposé de faire du PMA un troisième territoire d'expérimentation, en partant en particulier des perspectives annoncées dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'énergie. L'objectif est de rendre accessibles les opportunités d'emplois créées sur le territoire aux habitants du territoire.

Les équipes vont y travailler dans les prochaines semaines. Le Président fera le point à la rentrée.

Jean-François Caron intervient pour souligner l'enjeu qui réside dans le suivi étroit et la bonne coordination de ces volets emploi / formation de l'Engagement pour la Rénovation du Bassin minier. CD2E, campus des métiers, insertion, partenariat avec Pôle Emploi, etc constituent les clés pour en faire un véritable levier de développement profitant à la population.

- **Appel à manifestation d'intérêt PIA « Territoires d'innovation de grande ambition » de la Caisse des dépôts**

Cet appel à projets vise à soutenir 10 ou 12 territoires au niveau national, capables

- d'associer des collectivités, des acteurs privés, des acteurs de l'innovation, la société civile et la population
- autour d'un projet de développement territorial intégré, combinant nouvelles filières économiques, nouveaux services à la population, nouvelle organisation de la ville
- sur une période d'au moins 10 ans.

A la clé : 450 millions d'euros (1/3 de subventions, 2/3 de participations) à répartir entre les dossiers lauréats.

Le challenge est de taille puisqu'on sait que les principales métropoles françaises seront sur les rangs.

Un calendrier en 2 étapes :

- étape 1 : présélection d'une vingtaine de candidatures à déposer pour le 29 septembre 2017 au plus tard.
- étape 2 : ces candidatures présélectionnées devront répondre à un Appel à projets plus formel et plus complet, en 2018.

L'Etat en région incite le « Bassin minier » a porté une candidature, en l'appuyant sur l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier, en particulier sur le Plan de rénovation énergétique des logements.

Le PMA y travaille, en liaison avec le CD2E et les services des EPCI et du Département.

Fait à Lens le 10 juillet 2017

Le Président de séance, Sylvain Robert



PROCHAINES SEANCES DU COMITE SYNDICAL

Monsieur le Président de séance rappelle le calendrier des prochaines séances :

- Le 11 septembre (15h / 17h) : Comité syndical
- Le 11 décembre (16h/ 18h) : Comité syndical

Monsieur le Président de séance indique qu'un Comité syndical supplémentaire pourrait être convoqué entre septembre et décembre, si cela s'avérait nécessaire.

Le Président de séance remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation et clôt la séance à 16h15.

Fait à Lens le 10 juillet 2017

Le Président de séance, Sylvain Robert

